

FICHE D'INSCRIPTION

MILKA DANCE ACADEMY (Saison 2026/2027)



1- Cours choisi(s)

<input type="checkbox"/>	Adhésion à l'association obligatoire	15 €
<input type="checkbox"/>	Heels Dance (débutant) à partir de 18 ans – Lundi de 19h à 20h : (sans spectacle)	160€
<input type="checkbox"/>	Modern' Fusion (débutant) à partir de 18 ans – Lundi de 20h à 21h : (sans spectacle)	160€
<input type="checkbox"/>	Juniors (avancés) année de naissance 2010/2012 – Mardi de 18h45h à 20h :	175 €
<input type="checkbox"/>	Street Dance (débutant) à partir de 14 ans – Mardi de 20h à 21h :	160€
<input type="checkbox"/>	Juniors (débutant/intermédiaire) année de naissance 2009/2013 – Mercredi de 17h à 18h :	160 €
<input type="checkbox"/>	KIDS (débutant/intermédiaire) année de naissance 2013 à 2017 – Mercredi de 18h à 19h :	160€
<input type="checkbox"/>	Modern' Fusion (avancé) à partir de 18 ans – Mercredi de 19h à 20h15 :	175 €
<input type="checkbox"/>	Heels Dance (avancé) à partir de 18 ans – Mercredi de 20h15 à 21h30: (possiblement sans spectacle)	175 €
<input type="checkbox"/>	Heels Dance (intermédiaire) à partir de 18 ans – Jeudi de 18h45 à 20h00 : (sans spectacle)	175 €
<input type="checkbox"/>	Modern' Fusion (intermédiaire) à partir de 18 ans – Jeudi de 20h00 à 21h15 :	175 €
<input type="checkbox"/>	Street Dance (intermédiaire) à partir de 14 ans – Vendredi de 18h00 à 19h00 :	160 €
<input type="checkbox"/>	Street Dance (avancé) à partir de 15 ans – Vendredi de 19h00 à 20h00 :	160 €
<input type="checkbox"/>	Dance Perform (avancé/pré-professionnel) à partir de 17 ans – Vendredi de 20h00 à 21h45 :	205 €
<input type="checkbox"/>	Ajout d'un 2 ^{ème} cours/semaine ¹ (Précisez lequel :.....)	100 €
<input type="checkbox"/>	Ajout d'un 3 ^{ème} cours/semaine ¹ (Précisez lequel :.....)	60 €

¹ : La réduction se fait sur le ou les cours le/les moins cher/s

⚠ Le cours choisi sera validé ou non par Camille en fonction de votre niveau.

2- Renseignements :

Nom & Prénom de l'adhérent		Date de naissance	
Adresse			
Ville et Code postal		Téléphone obligatoire (des parents pour les mineurs)	
E-mail obligatoire (des parents pour les mineurs)			
Nom et Prénom du représentant légal pour les MINEURS			
PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :			
Nom & Prénom		Téléphone	

3- Participation au spectacle de fin d'année :

Le spectacle de la Milka Dance Academy aura lieu cette saison sur **deux dates**, qui seront communiquées aux alentours de la rentrée. La participation au spectacle est **facultative**, mais elle implique un **engagement sérieux tout au long de l'année**. Les élèves souhaitant y participer devront être assidus aux cours et rattraper toute absence inévitable.

Des **répétitions générales obligatoires** seront organisées : les deux dimanches précédant le spectacle en gymnase, ainsi qu'une répétition sur scène la semaine du spectacle. **Aucune absence ne sera acceptée**, sauf cas exceptionnel (maladie, deuil ou impératif professionnel ponctuel, justifié et signalé dès janvier).

En vous inscrivant, vous vous engagez à être présent **aux deux représentations**. Une participation partielle (une seule des deux dates) ne sera pas possible.

En cas de non-respect de ces engagements (assiduité, répétitions, représentations...), l'école pourra décider d'une exclusion du spectacle, dans l'intérêt du groupe. Une **caution pour les costumes** sera demandée. Elle sera encaissée en cas d'annulation de participation sans motif valable.

Les élèves souhaitant participer au spectacle seront **prioritaires lors des inscriptions**. Une confirmation définitive sera demandée dès que les dates seront communiquées, afin que chacun puisse s'engager en toute connaissance de cause.

Souhaitez-vous vous **pré-engager** (ou votre enfant) au spectacle 2027 (sauf Heels et MF deb) ? :

Oui

Non

4- Cours d'essais :

En tant que nouvel adhérent, vous avez la possibilité de faire des cours d'essais lors des deux premières semaines de la rentrée de septembre. Pour ce faire, il faut remplir et envoyer le dossier d'inscription. Passé le mois de septembre, si vous prenez la décision d'arrêter, les cotisations seront détruites. Si vous prenez la décision de continuer, le dossier sera alors validé et plus aucun remboursement ne sera possible.

Notez que les personnes souhaitant passer par les cours d'essais ne sont pas prioritaires sur les inscriptions. En cas de cours complet, les personnes en essai seront placées en liste d'attente.

Je souhaite passer par les cours d'essais :

OUI

NON

5- Autorisation de diffusion d'image :

Dans le cadre des cours de danse et des scènes extérieurs (pour les Cies), des photos et des vidéos pourront être réalisées et postées sur nos réseaux sociaux, YouTube et tout autre support (journaux, site internet, etc.)

Adhérent MAJEUR :

Je soussigné(e)..... Autorise la publication de photos et vidéos dans lesquelles j'apparaît.

Adhérent MINEUR – Autorisation du représentant légal :

Je soussigné(e)..... Autorise la publication de photos et vidéos dans lesquelles mon enfant apparaît.

6- Modalités de règlement :

· Je règle le montant par espèce ou par chèque à l'ordre de « Milka Dance Academy » en n'oubliant pas d'inscrire le NOM et PRÉNOM de l'adhérent au dos de celui-ci :

Montant total des cours choisis :€ (*Le chèque d'adhésion de 15€ est à faire à part de la cotisation et sera encaissé le 10/10/26*)

Application de la réduction pour les familles (**-40 € / personne en +, non cumulable**) : (si vous cochez la case, précisez le nom, prénom de la/les personnes concernées) :

Montant total après réduction :€

· Je règle le montant en :

Espèce (règlement du montant dans sa totalité) (**ne pas opter pour cette option si vous passez par les essais**)

1 chèque (encaissé le 10/10/26)

2 chèques (encaissés le 10/10/26 et le 10/11/26) d'un montant de€ et€

3 chèques (encaissés le 10/10/26, le 10/11/26 et le 10/12/26) d'un montant de€,€ et€

Veillez s'il vous plait faire des montants sans centimes et indiquer au dos les dates d'encaissement.

7- Règlement et certificat médical :

J'ai bien lu et **j'accepte** le règlement intérieur. **MERCI D'EN GARDER UN EXEMPLAIRE.**

ATTENTION : Nous avons à cœur à ce que les nouveaux élèves ainsi que leurs parents comprennent l'engagement nécessaire dans cette école ainsi que les règles à respecter. C'est pourquoi nous insistons fortement sur la lecture (dans son entièreté) de notre règlement.

· Je fournis un **certificat médical (valable 3 ans)** avec le dossier d'inscription : Oui Non

Si **non**, je rempli et joint un **questionnaire de santé** destiné aux pratiques sportives.

8- Pièces obligatoires à joindre :

Pour que votre inscription soit **prise en compte**, le dossier devra être **remis complet, daté et signé, accompagné de toutes les pièces justificatives demandées, au plus tard le dimanche 6 septembre 2026.**

En cas de cours complets à la réception du dossier, **l'accès aux créneaux souhaités ne pourra pas être assuré.**

Certificat médical datant de moins de 3 mois au 1^{er} septembre **ou** un questionnaire de santé rempli

Le paiement de la cotisation annuelle par chèque ou espèce

Un chèque d'adhésion de 15€

Le règlement intérieur signé (gardez un exemplaire pour vous)

Acceptation des inscriptions selon la limite des places disponibles.

Les cours débuteront à partir du **lundi 14 septembre 2026** et se termineront le **vendredi 18 juin 2027**

MERCI DE DÉPOSER VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE SUIVANTE (dans la boîte aux lettres) : **12 RUE RENÉ LAËNNEC 85500 LES HERBIERS.** Nous n'acceptons pas les versions numériques.

A..... Le.....

Signature précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :